



Cagnotte, le 19 février 2019

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Monsieur le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Votre attention a été fort logiquement attirée sur la situation préoccupante d'un secteur du Courant de Contis qui voit un étalement rampant d'installations dans une zone naturelle protégée par le règlement du Plan Local d'Urbanisme (Nps). Outre la qualité biologique naturelle de ce secteur, il a été reconnu que celui-ci est exposé au risque de submersion marine.

Il semble donc évident qu'aucun responsable n'aurait pu imaginer de développer des hébergements dans ce secteur.

J'ai donc l'honneur de vous prier de bien vouloir intervenir pour faire respecter les prescription du PLU, préserver la qualités biologiques et paysagères du site.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à notre sollicitation, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>

Liste des pièces jointes : Photos et règlements du PLU

Copie à Monsieur le Maire de Saint-Julien en Born